



RÉPUBLIQUE DU BENIN

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'EAU ET DES MINES
DEVANT LA PLÉNIÈRE**

Conférence des Nations Unies sur l'Eau

NEW-YORK, 23 MARS 2023

Excellences Messieurs les Co-Présidents ;

Excellences mesdames et messieurs les chefs de délégations ;

Distingués Délégués ;

Mesdames et messieurs ;

Le Bénin est honoré de prendre part à cette conférence des Nations Unies sur l'eau et remercie le Secrétariat Général pour son invitation.

En vous transmettant les chaleureuses salutations de **Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin**, je voudrais exprimer ici son engagement et celui de son gouvernement pour « **l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous avant 2030** ».

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est la priorité des priorités du Programme d'Action du Gouvernement du Président de la République, Patrice TALON, depuis son élection en 2016.

Pour y arriver, un état des lieux des deux secteurs a été commandité aux fins d'apprécier le chemin à parcourir mais aussi pour cerner tous les contours pouvant permettre d'élaborer la stratégie la plus adaptée pour l'atteinte de l'objectif de l'ODD 6.

Il ressort de cet état des lieux que le taux de déserte en eau potable était à 42% en milieu rural et 54% en milieu urbain et moins de 20% pour ce qui concerne l'assainissement des eaux usées. En ce qui concerne la gestion des ouvrages d'eau en

milieu rural, domaine de compétence des collectivités locales décentralisées, tout était à repenser. Il faut également noter qu'il n'existait aucun ouvrage d'assainissement (station de traitement des eaux usées) fonctionnel en 2016.

En conséquence, d'importantes réformes ont été opérées et un vaste programme d'investissement a été élaboré pour impacter significativement les deux secteurs en vue de l'atteinte de l'ODD 6.

Ainsi, le gouvernement a fait le choix de :

- séparer la gestion des eaux usées de l'approvisionnement en eau potable. Le Ministère en charge de l'eau s'occupe désormais exclusivement de l'approvisionnement en eau potable et le volet assainissement a été transféré au Ministère en charge du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- créer une agence, Agence Nationale pour l'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural, directement rattachée à la Présidence de la République. Cette agence est chargée de conduire l'élaboration de la stratégie, la mise en œuvre et le suivi de la gestion de l'eau en milieu rural ;
- focaliser la Direction Générale de l'Eau sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Toutes ces réformes actées, le Programme d'Actions visant un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement a été mis en route avec la mobilisation d'importantes ressources pour la mise en œuvre de plusieurs projets devant desservir les populations

non encore alimentées estimées à environ **7 millions de personnes** à l'horizon 2024 bien avant le terme fixé par les Nations Unies.

Ces projets classés en projets phares du Programme d'Action du Gouvernement s'articulent autour des actions clés ci-après :

- ✓ la modernisation et le développement de l'exploitation responsable des ressources hydrologiques ;
- ✓ l'accès à l'eau potable à l'ensemble des populations rurales et semi urbaines ;
- ✓ le renforcement des capacités de production et de distribution de l'eau potable en milieu urbain ;

Les progrès déjà enregistrés par les travaux achevés ont permis d'accroître d'environ 20 points, le taux de desserte en eau potable en milieu urbain passant de **54% en 2016 à 72% en 2022 ; soit une population totale impactée de 4 803 204 habitants.**

En milieu rural, d'importants investissements ont également été également engagés à travers :

- la réalisation de 240 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages devant desservir une population additionnelle **estimée à 3.500.000 âmes environ ;**
- Les travaux de réhabilitation permettant de mettre en conformité et en état de fonctionnement correct 325 Adductions d'Eau villageoises ;
- la construction de 123 Postes d'Eau Autonome au profit de **157 écoles à cantines ;**

Au total, pour le milieu rural, les diverses réformes engagées ainsi que les travaux de réalisation des SAEPmV et des postes autonomes d'eau réalisés et mis en service ont permis l'augmentation d'environ **35 points du taux de desserte en eau potable passant de 42% en 2016 à 76,6% au 31 décembre 2022.**

Dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), des progrès significatifs sont également faits en matière de renforcement de la connaissance et du suivi des ressources en eau, de la mobilisation et de la valorisation des ressources en eau dans un contexte de changement climatique à travers la mise en œuvre de quatre projets intégrés.

Dans le domaine de l'assainissement, l'accent a été mis sur les grandes zones de concentration démographique : **le Grand Nokoué** qui regroupe les villes de Cotonou, de Porto-Novo, d'Abomey-Calavi de Sèmè-Podji et de Ouidah pour environ 3 millions d'habitants ainsi que la métropole du Nord du pays : **ville de Parakou** et ses environs pour une population estimée à 1 million d'habitants.

Trois (03) stations d'épuration et de traitement des boues de vidange sont construites avec l'appui de la Banque mondiale, la République Fédérale d'Allemagne ainsi que le budget national du Bénin.

Au terme de la mise en œuvre du programme d'accès à l'eau d'ici fin 2024, un accent particulier sera mis sur l'assainissement dont nous comptons, ensemble avec les partenaires Techniques

et Financiers, booster le taux de couverture à plus de 75% dans les cinq années qui suivront.

Toutes ces actions visent à changer le quotidien de plusieurs millions de nos compatriotes à travers l'accès universel à l'eau et à l'assainissement avant 2030.

Malgré les avancées énumérées plus haut, des défis restent à relever. Une mobilisation internationale et une coopération plus active permettront sans doute de relever ces défis et de faire de l'accès universel à l'eau et l'assainissement une réalité pour nos braves populations de nos villes et campagnes.

Je voudrais, du haut de cette tribune, réitérer l'engagement et de la détermination du **Président de la République, Monsieur Patrice TALON et de tout son gouvernement** à atteindre l'ODD 6 avant l'échéance de 2030.

C'est le lieu pour moi d'adresser nos profondes gratitude à tous les Partenaires Techniques et Financiers notamment :

- la Banque Mondiale,
- le Royaume des Pays-Bas,
- la Coopération Allemande à travers la KfW et la GIZ,
- la coopération Japonaise à travers la JICA,
- la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD),
- la Banque Africaine de Développement (BAD),
- la Banque Européenne Investissement (BEI),
- EXIMBANK de Chine ainsi que les ONG DirectAid et GAIN-ONG.

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION